

ENSEMBLE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Poste a à cœur d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique d'efficacité énergétique. Créé en 2013, le programme régional « Picardie Pass Rénovation » en est l'une des illustrations. Témoignage de Franck Charpentier, Directeur des Services à la Communauté de communes de Champagne-Picarde, et d'Isabelle Defrance, Chef de projet Rénovation Énergétique à la direction Services-Courrier-Colis Picardie de La Poste.

Qu'est-ce que « Picardie Pass Rénovation » ?

Franck Charpentier : C'est un service public novateur et unique en France, lancé par la région Picardie, auquel notre Communauté de communes vient d'adhérer. Son objectif est d'aider les propriétaires de logements (logements individuels, communaux, copropriétés) à réaliser des travaux d'économies d'énergie, via un accompagnement technique et une solution de financement. Les travaux engagés (isolation des murs, des toitures,

des planchers, remplacement des fenêtres et des systèmes de chauffage, etc.) peuvent faire baisser de 50 à 70 % les consommations d'énergie d'un logement. Les propriétaires ne remboursent le montant pris en charge par la région qu'à la fin des travaux, sous la forme de mensualités équivalentes au montant des économies réalisées sur leurs factures d'énergie.

Quel est le rôle de La Poste dans ce dispositif ?

F. C. : Elle a été choisie par la région comme opérateur sur la Champagne-Picarde pour assurer des missions de conseil et d'accompagnement auprès des propriétaires. La Poste apporte un atout supplémentaire dans le dispositif du SPEE : la mobilisation des facteurs pour aller sensibiliser les particuliers



« Notre accompagnement concerne toutes les étapes du projet. »

ISABELLE DEFANCE
Chef de projet Rénovation Énergétique

FOCUS SOLUTION

Pour une conduite responsable

Depuis plus de dix ans, La Poste se mobilise en faveur d'une mobilité durable. Plus que jamais, elle entend accompagner et apporter une expertise en matière d'éco-mobilité aux acteurs publics. En témoigne la création de la filiale **Mobigreen** en 2009, dont les services de formation et d'optimisation des coûts liés à la flotte en font aujourd'hui un acteur incontournable en matière d'éco-conduite et de prévention du risque routier. Autre preuve de son engagement pour des routes plus propres : le lancement de **Greenovia**, en 2011, qui propose ses savoir-faire aux collectivités souhaitant optimiser leur parc automobile et leurs déplacements, à travers des études et conseils sur mesure en matière de transport et mobilité écoresponsables.



FLASH MAILING :
découvrez notre gamme éco-mobilité



« La Poste a su se doter de compétences techniques sur le sujet. »

FRANCK CHARPENTIER

Communes de Champagne-Picarde

à leur domicile. Elle nous accompagne par ailleurs sur la promotion du dispositif en organisant des réunions publiques d'information pour expliquer à nos administrés l'intérêt de la démarche. Puis, le facteur prend le relais en allant à la rencontre des propriétaires susceptibles d'être éligibles au dispositif. Il leur remet un dépliant, qu'il commente, et collecte les informations nécessaires à la constitution d'un dossier.

Isabelle Defrance : Notre accompagnement ne s'arrête pas là. Il concerne toutes les étapes du projet : réalisation d'un audit personnalisé (thermique, patrimonial et financier) du logement à rénover par un postier formé, préconisation d'un programme de travaux, mise en relation avec des entreprises



et artisans RGE⁽¹⁾, suivi et réception du chantier, évaluation des économies d'énergie réalisées pendant cinq ans après la réception des travaux.

En quoi La Poste est-elle un acteur légitime pour intervenir dans ce domaine ?

I. D. : La Poste dispose de nombreux atouts dans ce domaine : une connaissance des territoires, la confiance faite par le particulier aux facteurs, un partenariat avec un bureau d'études spécialisé dans l'énergie, Energies Demain, une direction technique qui gère l'entretien de l'ensemble des établissements de La Poste, au sein de laquelle des équipes d'ingénieurs et de techniciens spécialisés disposent d'un savoir-faire reconnu. La Poste propose de mettre tous ces atouts au service des citoyens et du secteur public, au travers des collectivités.

F. C. : Non seulement La Poste a su se doter de compétences techniques qui facilitent la mise en œuvre du programme, tant pour les propriétaires que pour nos services, mais elle bénéficie d'un contact privilégié avec les citoyens de par sa proximité sur le terrain. Acteurs de confiance, les facteurs sont un véritable atout pour une première prise de contact et expliquer notre démarche. ■

[1] Reconnus garants de l'environnement.



FOCUS SOLUTION

Recycler n'a jamais été aussi facile !

La Poste vous propose une solution responsable de collecte et de recyclage de vos papiers de bureau : **Recy'go**. Les papiers sont collectés au sein de votre administration par les facteurs, triés par nos partenaires de l'économie sociale et solidaire, et recyclés exclusivement par des papetiers en France. Une solution d'autant plus intéressante pour votre collectivité qu'à partir du 1^{er} juillet 2016, le tri à la source et la collecte séparée deviendront obligatoires pour tous les établissements publics de plus de 20 agents.

Recy'go propose également de multiples options susceptibles de répondre à vos attentes : « Recy'go destruction » (broyage de la totalité des papiers collectés, sans tri préalable), « Kadna'box » (contenant prêt-à-broyer pour vos papiers sensibles) et « Cartons » (recyclage de vos cartons).

→ RENDEZ-VOUS EN BUREAU DE POSTE, EN ESPACE ENTREPRISES, SUR LAPOSTE.FR OU CONTACTEZ LE 3634*

* 0,30€ TTC/min à partir d'un téléphone fixe.

